

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2025-2029

TERRITOIRES D'ACTION :

Territoires d'action dans lesquels il n'y a pas d'autres structures qui pourraient déployer ces actions

- Dans un rayon de 150km autour de Metz (Allemagne et Luxembourg compris)

PUBLICS VISÉS :

- Les amoureux de la nature
- Tous publics à tous les âges de la vie : de la petite enfance aux seniors
- Des associations, collectivités agissant sur les territoires où nous intervenons.

AXES ET OBJECTIFS DU PROJET

AXE 1 : Réaffirmer l'essence de CPN (connaître et protéger la nature) comme préalable à l'écocitoyenneté

Objectif 1 : Développer des projets structurants adaptés aux besoins

- Action 1 : Concevoir des projets longs (séjours) intégrant une progression pédagogique et une immersion en pleine nature.
- Action 2 : Expérimenter des formats innovants d'apprentissage : classes vertes, chantiers nature, projets à long terme avec les écoles (école dehors) et structures partenaires.
- Action 3 : renforcer et développer la pédagogie de la liberté – Terrains d'aventure
- Action 4 : Créer des partenariats avec des acteurs scientifiques et naturalistes pour renforcer la dimension éducative et scientifique des projets.)

Objectif 2 : Développer des espaces de transmission des savoirs CPN

- Action 1 : Mettre en place une "école de la nature" avec des temps d'initiation aux savoirs naturalistes et des formations pour tous les publics
- Action 2 : appliquer les principes de la pédagogie active
- Action 3 : Organiser des rencontres et formations avec des experts et passionné-es pour transmettre les savoirs sur la faune, la flore et les écosystèmes.

Objectif 3 : S'appuyer sur les ressources FCPN

- Action 1 : Mobiliser les ressources de la FCPN
- Action 2 : relayer et participer aux campagnes de la FCPN

AXE 2 : Déploiement de l'éducation par l'environnement dans un territoire élargi

Objectif 1 : Essaimer les pratiques innovantes et les expérimentations de CPN dans d'autres territoires que ceux des Hauts de Vallières : QPV, milieu rural

Action 1 : Élaborer la synthèse du travail effectué aux Hauts-de-Vallières

Action 2 : Poursuivre l'expérimentation sur des chantiers existants

Action 3 : Répondre aux contrats de ville sur la base des besoins des quartiers

Objectif 2 : Favoriser l'inclusion et la mise en relation des catégories sociales autour d'actions liées à l'environnement

- Action 1 : Créer des actions intergénérationnelles et/ou interculturelles en lien avec la nature (jardinage partagé, cuisine locale et durable, chantiers écologiques participatifs).
- Action 2 : Organiser des rencontres et événements ouverts à tous
- Action 3 : Développer des partenariats avec des structures sociales et culturelles pour favoriser la mixité sociale dans les activités proposées.

Objectif 3 : Diversifier les publics et développer l'écotourisme

- Action 1 : Développer des actions à destination des élèves du Second degré (sorties nature, projets pédagogiques sur l'environnement et la biodiversité).
- Action 2 : Proposer des activités de découverte pour des publics éloignés de la nature (personnes en situation de handicap, personnes en précarité, habitants des zones urbaines denses).
- Action 3 : Concevoir des offres d'écotourisme et des séjours nature adaptés aux familles, entreprises et visiteurs en quête d'expériences immersives. (EPPINE)
- Action 4 : Concevoir des actions à destination des structures d'accueil de la petite enfance et des familles d'enfants de 0 à 3 ans.

AXE 3 : Vers une autonomisation de l'espace de vie sociale (EVS)

Objectif 1 : Accompagner la transition organisationnelle

- Action 1 : Clarifier et formaliser les missions et interactions entre les deux structures à travers un cadre commun de fonctionnement.
- Action 2 : Assurer une gestion distincte : reprise d'une partie de l'équipe par une fédération ou une autre association.
- Action 3 : Développer des actions transversales CPN/EVS favorisant l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et le lien social (exemple : jardins partagés, événements festifs et éducatifs.)
- Action 4 : Conduire des entretiens avec chaque salarié-e pour un positionnement sur les futures missions et structures

Objectif 2 : Trouver la réciprocité entre la future structure porteuse de l'EVS et CPN en lien avec les partenaires

- Action 1 : Construire une convention de partenariat claire entre CPN et la structure porteuse de l'EVS pour garantir une coopération satisfaisante.
- Action 2 : Identifier et valoriser les complémentarités entre les deux structures pour maximiser l'impact des actions sur le territoire.
- Action 3 : Expérimenter des formes de mutualisation des ressources et compétences (locaux, outils pédagogiques, événements communs).
- Action 4 : Inclure les partenaires (financeurs, pouvoirs publics) dans la réflexion

Axe 4 : Améliorer le fonctionnement de CPN

Objectif 1 : Faire équipe

- Action 1 : Ouvrir, structurer et animer des espaces de concertation en équipe complète pour penser collectivement les projets
- Action 2 : Créer un système de diffusion et compilation des traces des discussions collectives
- Action 3 : Assurer le suivi et aligner les actions portées avec le projet associatif : bilans intermédiaires (Consolider, cesser, créer)
- Action 4 : Mise en place de l'analyse de la pratique professionnelle pour l'ensemble de l'équipe
- Action 5 : co-formations et partage de ressources entre les membres de l'équipe

Objectif 2 : Faire vivre le fonctionnement démocratique

- Action 1 : Renforcer le CA en recrutant de nouveaux bénévoles issus des réseaux et des territoires sur lesquels nous intervenons
- Action 2 : Travailler le modèle socio-économique pour que l'ensemble du collectif puisse se l'approprier tout en veillant à assurer la pérennité économique
- Action 3 : Partager et débattre des enjeux collectifs : les orientations stratégiques, les défis et les perspectives du projet associatif, et rendre accessibles les débats et arbitrages
- Action 4 : Mettre en place des temps d'échanges CA – salarié-es

Objectif 3 : Établir un plan de formation en adéquation avec le projet associatif

- Action 1 : recueillir auprès des salarié-es, administrateur-ices et bénévoles les besoins en formation
- Action 2 : Prioriser en fonction de l'enveloppe de formation disponible les formations permettant la montée en compétences nécessaires à la réalisation du projet associatif
- Action 3 : Équilibrer le recours aux formations INTRA et INTER

Axe 5 : Mise à l'étude d'une reprise de certaines prestations par une structure ad-hoc

Objectif 1 : Partager une idée claire de l'impact d'une éventuelle sortie de certaines prestations

- Action 1 : Réaliser un diagnostic économique et stratégique pour mesurer l'impact financier et organisationnel
- Action 2 : Clarifier collectivement les enjeux éthiques en organisant un temps CA/salarié-es pour poser les valeurs, les intérêts et les risques

Objectif 2 : Identifier des scénarios de transition

- Action 1 : Solliciter un accompagnement pour penser les possibilités statutaires et les éventuelles étapes de transition (KEPOS, URSCOP, Le Filon)
- Action 2 : Présenter les enjeux à l'ensemble des parties prenantes

Objectif 3 : Associer l'ensemble des personnes concernées à la décision

- Action 1 : Établir un calendrier prévisionnel de décision rendant visible chaque étape (quand ? qui participe ?) : information, consultation, analyse collective (concertation) et décision
- Action 2 : Réaliser des entretiens avec les salarié-es, administrateur-ices, bénévoles et bénéficiaires pour recueillir leur point de vue individuel
- Action 3 : Analyser les possibles et décider